

Paris, le 8 septembre 2021

BERSAY conseille les actionnaires majoritaires de Linkbynet, l'un des principaux fournisseurs français de services cloud, dans le cadre de la cession de leur société à Accenture

Les départements M&A, Fiscal, Social, IP-IT et Immobilier de BERSAY ont accompagné Stéphane et Patrick Aisenberg, dirigeants, fondateurs et actionnaires majoritaires de Linkbynet, tout au long de la procédure de cession de leur société auprès d'Accenture.

Linkbynet est spécialisé dans l'optimisation du cloud et les services managés, la sécurité et la transformation par le cloud. Avec près de 1000 professionnels hautement qualifiés et une présence en Belgique, au Canada, en Chine, en France, au Luxembourg, à l'île Maurice, à Singapour et au Vietnam, Linkbynet dispose d'une équipe forte de 400 certifications des principaux fournisseurs de services cloud tels qu'Alibaba, Amazon, Google et Microsoft.

Accenture est un des leaders mondiaux des services aux entreprises et administrations, avec une expertise de pointe dans les domaines du numérique, du cloud et de la sécurité. Combinant une expérience unique et une expertise spécialisée dans plus de 40 secteurs d'activité, Accenture s'appuie sur le plus grand réseau international de centres de technologie avancée et d'opérations intelligentes pour offrir à ses clients des services Strategy & Consulting, Interactive, Technology et Operations.

L'acquisition de Linkbynet par Accenture contribue à renforcer les capacités mondiales de l'organisation Accenture Cloud First. Forte de 70 000 professionnels du cloud dans le monde et soutenue par un investissement de 3 milliards USD sur trois ans, l'organisation Accenture Cloud First réunit une expertise pointue et complète inégalée en matière de cloud, des solutions de cloud sectoriel et un écosystème technologique de partenaires pour aider les clients à bénéficier de toutes les opportunités offertes par le cloud, rapidement et à grande échelle.

Les actionnaires de Linkbynet étaient conseillés par BERSAY avec une équipe composée de Jérôme BERSAY, Pauline DARMON, Doris CAYON et Juliette VACHERON sur la négociation et la rédaction des documents relatifs à la cession ; Alain JOUAN et Raphaël DESMAZIERES sur les aspects relatifs à la fiscalité ; Anne-Lise PUGET sur les aspects relatifs au droit social ; Claire POIRSON et Léa MONEL sur les aspects IP-IT ; et Charles KOSKAS sur les aspects de droit immobilier.

BERSAY est intervenu aux côtés de Paul Hastings (Olivier DEREN, Charlotte DUPONT, Vincent NACINOVIC et Amandine GUIGNARD), conseil de Keensight Capital et de l'ensemble des autres actionnaires. Accenture était conseillé par le cabinet Baker McKenzie (Alain SAUTY DE CHALON et Auriane WESSELS).

A propos de Bersay



Fondé en 1995, Bersay est un cabinet d'avocats d'affaires intervenant dans tous les domaines de la vie de l'entreprise, tant en conseil qu'en contentieux, dans un contexte international ou national.

Bersay regroupe une quarantaine d'avocats et de juristes offrant une expertise stratégique transversale dans tous les domaines de la vie des affaires. Bersay a été le premier cabinet d'avocats parisien à obtenir la certification ISO 9001 en 1998. Cette démarche, au cœur de son projet d'entreprise, a notamment permis au Cabinet de soutenir un fort développement ces dernières années.

Pour plus d'informations : bersay.com

Contact presse

Constance BLANC

Consultante Relations Médias

constance@evidemmentagence.com